ontario place

2016

Rapport annuel

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Table des matières

History of Ontario Place Corporation	3
Mot de la présidente	6
Gouvernance interne	7
Conseil d'administration en 2016	7
Équipe de la haute direction	8
Remerciements	8
Ententes avec des tiers générantdes recettes considérables	9
Description des activités	10
Analyse du rendement des activités en 2016	12
Analyse du rendement financier en 2016	14
Discussion of Performance Targets	16
Revitalisation de la SEPO : les étapes clés	18
Responsabilités de la direction en matière de production des états financiers	20
Independent Auditor's Report	21
États financiers	22
Notes to Financial Statements	27

ontario place

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
955, boulevard Lakeshore Ouest
Toronto (Ontario) M6K 3B9 Canada
www.ontarioplace.com

Un organisme du gouvernement de l'Ontario
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport

L'ANNÉE 2016 DE LA PLACE DE L'ONTARIO EN QUELQUES CHIFFRES

17 % D'AUGMENTATION DES RECETTES TOTALES

371 JOURS D'ÉVÉNEMENT

52 PARTENAIRES

850 000 VISITEURS

CHIFFRES CLÉS DE LA PLACE DE L'ONTARIO

350 000
PI² D'ESPACE RÉSERVÉ AUX ÉVÉNEMENTS

1 256
PLACES DE STATIONNEMENT

32 500
CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 32 500 PERSONNES (À L'EXCL. DE LA SCÈNE BUDWEISER)

240
RAMPES D'ACCÈS À LA MARINA

Historique de la SEPO

Le 17 mars 1969

- Début des travaux de la SEPO.

« Cette place devrait être un endroit stimulant, à l'image de l'Ontario, une province passionnante et dynamique. »

– John Robarts, premier ministre de l'Ontario, 1970

Les années 1970

- La Place de l'Ontario est inaugurée le **22 mai 1971**.
- Le Village des enfants a ouvert ses portes sur l'île Est.

« La vision et la portée de la Place de l'Ontario sont le gage de notre grand potentiel. »

– Bill Davis, premier ministre de l'Ontario, 1971

Les années 1980

- Des silos en béton, représentant les fermes du Nord de l'Ontario, ont été construits sur l'île Ouest.

Les années 1990

- Le Forum, une caractéristique de la Place de l'Ontario, a été remplacé par le Molson Canadian Amphitheatre (aujourd'hui Budweiser Stage-2017) - augmentant le nombre de places de 8 000 à 16 000 pour les concerts extérieurs.
- Le parc nautique a été modernisé et agrandi dans les années 1990.

La décennie 2000-2010

- Le Festival des lanternes chinoises Rogers était une des principales attractions de 2006 à 2008.
- À l'été 2010, la SEPO a lancé le pavillon « Ma place de l'Ontario » et un site Web interactif pour obtenir l'avis du public concernant la vision à donner à son avenir en prévision de son 40e anniversaire qui devait avoir lieu en 2011.

Les années 2010-2015

- En 2011, la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a célébré son 40e anniversaire en organisant des événements spéciaux, notamment la gratuité aux postes d'entrée pour la saison.
- Le 1er février 2012, la province a annoncé les plans pour la revitalisation de la Place de l'Ontario.
- À l'occasion d'une cérémonie de dévoilement qui s'est tenue en juin 2015, la première ministre Kathleen Wynne a annoncé que le sentier riverain serait nommé en l'honneur de William G. Davis qui était premier ministre lors de l'ouverture de la Place de l'Ontario en 1971.

2016

ONTARIO 150

- La SEPO a accueilli le festival d'arts et musique In/future en septembre 2016, qui était le premier événement multiculturel durant plusieurs jours.
- Au cours de 2016, la SEPO a obtenu du financement du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) pour organiser les festivals Ontario150 en 2017, qui célébreront l'excellence de l'Ontario en matière de gastronomie, d'arts, de culture, de loisirs et d'innovation.
- Pendant toute l'année, la SEPO apportera des améliorations essentielles à l'île Ouest pour permettre au public de profiter du site pendant l'avancée des travaux à long terme.

Mot de la présidente

Au nom du conseil d'administration et de l'équipe de direction de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario (SEPO), je suis heureuse de vous présenter les résultats d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette année a été très palpitante à la Place de l'Ontario, en plus des nombreux activités et événements qui se sont déroulés sur le site en 2016. On a continué à exploiter et à développer la marina et on a mis l'accent sur trois priorités principales pour l'année 2017.

La première de ces priorités était la planification et la préparation des phases de la revitalisation du site, qui comprendra également la préparation du site pour accueillir plusieurs événements liés au 150e anniversaire de l'Ontario en 2017. Les préparatifs ont commencé lorsque la SEPO a soumis sa proposition, obtenu l'approbation ainsi que du financement octroyé par le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) pour organiser les festivals Ontario150 qui célèbrent l'excellence de l'Ontario en matière de gastronomie, d'arts, de culture, de loisirs et d'innovation. Après avoir reçu l'autorisation d'aller de l'avant avec les festivals, l'équipe de la SEPO a pris des mesures pour accomplir le travail de préparation du site, à savoir des travaux de rénovation, de construction et de nettoyage.

La deuxième priorité, tout aussi importante, était de planifier et de mettre en œuvre les stratégies de transformation de la Place de l'Ontario, qui comprenait le soutien à la construction du parc Trillium et du sentier William G. Davis dont l'ouverture était prévue en 2017. Ancien parc de stationnement, le parc Trillium et le sentier William G. Davis, situés sur la partie est de la Place de l'Ontario, ont été créés après une vaste consultation des peuples autochtones, un élément essentiel à la revitalisation de la terre. L'ouverture du parc et du sentier se déroulera en 2017 et permettra aux citoyens de continuer à accéder à un espace vert public et à un secteur riverain spectaculaire de Toronto. Le parc et le sentier seront également un point d'entrée important liant le secteur riverain de la Place de l'Ontario au sentier Martin Goodman et permettant au public d'accéder au site.

La troisième priorité de 2016 était l'élaboration de plans d'infrastructure, qui soutiendront également les importantes améliorations apportées en 2017 à l'île Ouest, à la Cinesphère et à deux des pavillons existants pendant l'avancée des travaux de revitalisation. Ces projets prévoient l'intégration des installations et lieux d'intérêt de la Place de l'Ontario pour en favoriser l'accès au public ainsi que la création de partenariats commerciaux autour du site. Les plans élaborés en 2016 concernant l'utilisation de ces lieux d'intérêt comprennent deux mesures : faire appel à diverses organisations de Toronto et mettre en place des efforts de collaboration.

Dans le cadre de nos efforts déployés en 2016 pour faire de la Place de l'Ontario une destination de choix, la SEPO est ravie de travailler avec ses partenaires actuels, notamment le MTCS, la Canadian National Exhibition Association, le Board of Governors of Exhibition Place et la Ville de Toronto. La contribution des partenaires permettra d'établir une nouvelle vision de la Place de l'Ontario en tant que destination accessible tout au long de l'année. La SEPO devrait contribuer à accroître le tourisme dans cette zone, à créer des emplois et de nouvelles possibilités de même que des expériences pour les Ontariens et les visiteurs.

Penny Lipsett
Présidente
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Gouvernance interne

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario (SEPO), organisme provincial du gouvernement de l'Ontario dirigé par un conseil d'administration, relève du ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport (le ministre). La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario est régie par la *loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, L.R.O. 1990, chapitre 0.34*. Un protocole d'entente conclu entre le ministre et la SEPO établit le cadre des responsabilités et des relations de travail entre le ministre, le président et les membres du conseil d'administration, le sous-ministre et l'administrateur général.

Comme le stipule la *loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario*, il incombe à la SEPO de développer, de surveiller, de gérer, d'exploiter et d'entretenir la Place de l'Ontario. Le conseil d'administration assure la gouvernance de la SEPO, offre une orientation stratégique quant à ses affaires et est chargé d'en surveiller efficacement la gestion. En vertu de cette loi, le conseil d'administration est composé de personnes nommées par le lieutenant-gouverneur en conseil dont le nombre doit être compris entre sept (7) et treize (13). L'un des membres du conseil doit faire partie de la direction de l'Association de l'exposition nationale canadienne.

Conseil d'administration en 2016

Membre	Durée du mandat	Rémunération journalière	Total en 2016
Penny Lipsett Présidente, depuis le 30 juin 2013	Du 22 juin 2005 au 17 octobre 2017	140 $	5 250,00 $
Sonny Cho	Du 4 mai 2011 au 3 mai 2017	105 $	787,50 $
Linda Franklin* Chair, Strategic Planning Committee	Du 7 mai 2003 au 4 octobre 2017	10 $	1 365,00 $
Timothy Jackson	Du 22 octobre 2014 au 2 novembre 2016	105 $	420,00 $
Jeffrey Kehoe	Du 29 janvier 2014 au 28 janvier 2017	105 $	630,00 $
Barry Steinberg	Du 28 janvier 2015 au 27 janvier 2017	105 $	630,00 $
Winston Young Chair, Audit Committee	Du 2 décembre 2009 au 1er décembre 2019	105 $	1,260,00 $
Anne Sado	Du 14 septembre 2016 au 13 septembre 2019	105 $	315,00 $
		Total	10 657,50 $

* Administratrice de la Canadian National Exhibition Association

Équipe de la haute direction

Eriks Eglite	Administrateur général
Hunter Saggar	Chef des services internes
Mike Hazelton	Chef des opérations et des infrastructures
Valerie Holliday	Adjointe de direction de l'administrateur général

Remerciements

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario souhaite souligner l'aide que les organismes partenaires ci-dessous lui ont apportée en 2016 et les en remercier :

- Board of Governors of Exhibition Place
- Canadian National Exhibition Association
- Ville de Toronto
- Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport

Ententes avec des tiers générant des recettes considérables

Live Nation Canada Inc.

La SEPO a conclu un contrat de location à long terme avec Live Nation Canada Inc. pour la gestion et l'exploitation de l'amphithéâtre (renommé Budweiser Stage en 2017). Ce lieu de concert accueille l'été des spectacles d'artistes nationaux et internationaux et peut contenir jusqu'à 16 000 personnes environ.

La SEPO continue de travailler avec Live Nation en vertu du contrat de location.

Atlantis Pavilions Inc.

Atlantis Pavilions Inc., qui a exploité les installations destinées aux réceptions à la Société, d'exploitation de la Place de l'Ontario a obtenu une entente de résiliation anticipée avec la Place de l'Ontario, et a quitté les lieux le 11 novembre 2016.

Description des activités

En plus de gérer les contrats de location et l'exploitation avec Live Nation et Atlantis Pavilions Inc., la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario s'occupe de la gestion des activités suivantes :

Locations sur le site

En 2016, la SEPO a continué de favoriser les locations sur le site à court terme pour les tiers, destinées à la tenue d'événements de grande ampleur ou à petite échelle d'une journée ou s'échelonnant sur plusieurs jours, comme le Mac and Cheese Festival, le Toronto Triathlon Festival de même que le festival d'arts et musique In/future. Les locations sur le site comprennent aussi les tournages d'émissions de télévision et de films de promotion.

Terrains de stationnement

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario exploite quatre terrains de stationnement d'une capacité de plus de 1 256 places. D'une superficie d'environ 4,5 hectares (350 000 pi^2), ces terrains sont facilement accessibles par le boulevard Lake Shore Ouest, les principaux axes routiers, les transports en commun (TTC et GO Transit, à la gare d'Exhibition) ou le sentier Martin Goodman. Ils génèrent des recettes grâce au stationnement payant dans le cadre de concerts et d'autres événements organisés dans le secteur, ainsi qu'à la location de demi-terrains ou de terrains entiers dans le cadre d'un vaste éventail d'événements d'entreprise, de manifestations commerciales et d'activités de bienfaisance.

Marina de la Place de l'Ontario

Depuis sa création, la marina de la Place de l'Ontario est une installation d'amarrage populaire. La marina compte 240 rampes d'accès qui peuvent être louées à la journée, au mois ou pour la saison. La marina dispose d'espace aussi bien pour les bateaux à moteur que pour les voiliers, dont la longueur est comprise entre 15 et 60 pieds de longueur et plus. La marina de la Place de l'Ontario est fonctionnelle de mai à la mi-octobre.

La marina offre les services suivants :

- Contrôle des accès au quai 24 heures par jour
- Alimentation à quai de 15, 30 et 50 ampères
- Alimentation en eau
- Essence et carburant diesel, vidange de carburant
- Salles de bains et douches privées
- Buanderie, glace et vidange
- Surveillance du canal 68 à ondes métriques
- Sécurité de la Place de l'Ontario
- Personnel de la marina
- Internet sans fil à haute vitesse gratuit

Analyse du rendement des activités en 2016

Développement commercial

- Le nombre total des locations sur le site, notamment pour les événements à Echo Beach, a augmenté, passant de 69 en 2015 à 78 en 2016.
- En raison de l'augmentation des locations sur le site, les recettes provenant des stationnements ont augmenté de 24 %, pour passer de 1 247 000 $ en 2015 à 1 549 000 $ en 2016.
- Le nombre d'événements organisés par des tiers sur les lieux a doublé, passant de 16 en 2015 à 30 en 2016, dont 21 événements ont enregistré une affluence de plus de 1 000 visiteurs.
- Les locations sur le site ont offert différentes possibilités d'utilisation de la Place de l'Ontario comme la tenue d'événements artistiques, sportifs, commerciaux, communautaires et de bienfaisance.
- En 2016, la SEPO a travaillé avec 52 organisations distinctes pour appuyer 91 spectacles sur place.
- Le 2e Mac and Cheese Festival a été organisé pour la première fois à la Place de l'Ontario. Les organisateurs ont enregistré une affluence de plus de 40 000 visiteurs durant les trois premiers jours du festival.

Marina de la Place de l'Ontario

- Le comptoir à provisions au quai de ravitaillement en combustible continue d'offrir des collations et autres fournitures aux plaisanciers.
- Des droits de bassin saisonniers ont été octroyés à 225 bateaux en 2016 comparativement à 190 en 2015, ce qui représente une augmentation de 18 %.
- L'amarrage linéaire a diminué pour passer de 5 853 pieds en 2015 à 5 306 pieds en 2016.
- Les recettes brutes ont connu une hausse de 12 % en raison d'une augmentation du nombre de locations saisonnières et des ventes au détail.
- Les recettes provenant des droits de bassin saisonniers ont augmenté de 17 % pour passer de 490 018 $ en 2015 à 574 891 $ en 2016, une hausse attribuable à la présence de nouveaux plaisanciers et des habitués.

Activités d'exploitation

- Les 155 acres de terrains et de plans d'eau, de bâtiments, d'espaces verts, de routes et d'infrastructures sont gérés et entretenus par le personnel à temps plein chargé des activités d'exploitation, aidé par des étudiants saisonniers pour l'été. Le personnel chargé des activités d'exploitation apporte également un soutien clé au fonctionnement des événements à longueur d'année.
- Composée d'étudiants, l'équipe responsable du stationnement et de la circulation a offert un service à la clientèle amélioré dans les aires de stationnement durant la haute saison de l'été.

Ressources humaines

- En 2016, le plafond en matière d'équivalent temps plein (ETP) de la SEPO a augmenté de cinq ETP pour arriver à un total de 26 ETP, ce qui a été complété par 57 étudiants saisonniers pour l'été pendant la période de pointe (de mai à août).
- La structure organisationnelle de la SEPO est en cours d'examen et elle sera modifiée afin de prendre en charge de nouvelles responsabilités et initiatives.

Santé et sécurité

- La SEPO continue de surveiller les activités et de contrôler la circulation, de protéger les biens et les actifs de l'organisation, ainsi que d'assurer la sécurité du public.
- En 2016, la SEPO a consacré ses dépenses en capital dans le cadre de projets liés à la santé et à la sécurité, tels que les réparations des ponts et les améliorations apportées à l'éclairage du site.
- La SEPO continue de travailler en étroite collaboration avec son fournisseur de services de sécurité pour mettre en œuvre les protocoles de sécurité requis pour augmenter l'utilisation du site et le nombre d'activités.
- La direction a apporté des améliorations au programme de sensibilisation aux risques, notamment en ce qui concerne la détection et la surveillance de substances désignées.
- Toutes les fontaines à eau ont été équipées de barres d'appui.
- Deux nouveaux défibrillateurs externes automatisés (DEA) ont été ajoutés, portant le nombre de DEA à six au total afin de respecter les normes en matière de santé et de sécurité.

Activités de la Société

- La SEPO a fait appel auprès de la ville de Toronto concernant une évaluation foncière réalisée par la Municipal Property Assessment Corporation pour les années d'imposition 2009 à 2014. Un règlement a été conclu en mars 2016 et la direction s'attend à un remboursement d'environ 2,6 millions $. Le remboursement sera inscrit à titre de récupération d'impôts fonciers de l'année précédente durant l'exercice où il aura été reçu.
- Un certain nombre d'études ont été entreprises pour soutenir les activités d'exploitation futures ainsi que le réaménagement du site, y compris :
  - *des études et une analyse de marché relatives aux utilisations provisoires (2016);*
  - *la définition des paramètres de conception d'un éclairage conceptuel de la Place de l'Ontario (2016);*
  - *une étude visant l'accès à la terre ferme et la circulation sur celle-ci aux fins de stationnement et de circulation (2016-2017);*
  - *une évaluation des capacités de projection de la Cinésphère en numérique (2016);*
  - *une analyse du système de CVC de la Cinésphère (2016);*
  - *une évaluation des pavillons et des ponts (2016).*

Analyse du rendement financier en 2016

Au cours de la période de transition en vue de la revitalisation, les entreprises suivantes ont continué à exploiter leurs activités :

1. Molson Canadian Amphitheatre (renommé Budweiser Stage en 2017)
2. Atlantis Pavilions (jusqu'au 11 novembre 2016)
3. Marina de la Place de l'Ontario
4. Exploitation des terrains de stationnement, y compris les stationnements et les locations sur le site
5. Echo Beach

Le résumé du rendement financier en 2016 ci-dessous est extrait des états financiers vérifiés.

Résumé du rendement financier en 2016

	Données réelles en 2016	Données réelles en 2015
Recettes	7 239 000 $	6 176 000 $
Charges	(6 970 000 $)	(6 263 000 $)
Financement de fonctionnement de la province de l'Ontario	2 070 000 $	1 625 000 $
Frais de règlement ponctuels	-	(6 500 000)
Financement restreint de la province de l'Ontario	-	6 000 000
Net	**2 339 000 $**	**1 038 000 $**

En 2016, les recettes totales (7 239 000 $) de la SEPO représentent une augmentation de 17 % par rapport aux recettes de 2015 (6 176 000 $). En 2016, les dépenses (6 970 000 $) engagées pour la SEPO connaissent une hausse de 11 % par rapport aux dépenses de 2015 (6 263 000 $) pour lesquelles les « frais de règlement ponctuels » ne sont pas comptabilisés.

(Remarque : le format des présentations de ces rapports diffère de celui des états financiers vérifiés)

Analyse des principaux flux de rentrées et de leur rendement en 2016

	2016		2015		D'un exercice à l'autre (%) (de 2015 à 2016)	
	Recettes brutes	Rendement	Recettes brutes	Rendement	Recettes	Rendement
Amphitheatre (Budweiser Stage)	3 306 000 $	529 601 visiteurs	2 614 000 $	401 467 visiteurs	26 % d'augmentation	32 % d'augmentation
Atlantis Pavilions	278 000 $	34 738 clients	392 000 $	39 084 clients	29 % de réduction	11 % de réduction
Marina et vente au détail	807 000 $	5 306 pieds linéaires d'amarrage	719 000 $	5 853 pieds linéaires d'amarrage	12 % d'augmentation	9 % de réduction
Stationnement	1 549 000 $	-	1 247 000 $	-	24 % d'augmentation	-
Locations sur le site	957 000 $	78 événements	894 000 $	69 événements	7 % d'augmentation	13 % d'augmentation
Autres recettes (stations cellulaires et affichage)	342 000 $	-	310 000 $	-	10 % d'augmentation	-
TOTAL	**7 239 000 $**		**6 176 000 $**		**17 % d'augmentation**	

Le tableau ci-dessus indique toutes les recettes encaissées en 2016 par les secteurs d'activités, tel qu'elles ont été déclarées dans les états financiers vérifiés de 2015 et de 2016. (Remarque : le format des présentations de ces rapports diffère de celui des états financiers vérifiés).

En 2016, toutes les recettes provenant de l'amphithéâtre Budweiser Stage, de la marina et de la vente au détail, des stationnements et de la location sur le site ont augmenté par rapport à l'année 2015.

Discussion sur les objectifs de rendement de la SEPO en 2016

Les priorités opérationnelles suivantes ont été approuvées par le conseil d'administration et la ministre dans le cadre du plan d'activités de 2016 et, dans chaque cas, le rendement en 2016 est indiqué.

Priorité nº 1 : **Créer et maintenir une structure organisationnelle efficace qui appuie ses responsabilités à court terme et à long terme.**

Rendement en 2016 :

En 2016, la SEPO a collaboré avec le ministère et RH Ontario pour créer une structure organisationnelle de la SEPO visant à tenir compte de ses responsabilités élargies concernant l'élaboration des activités d'exploitation, la préparation des festivités célébrant le 150e anniversaire de l'Ontario en 2017 et l'utilisation accrue du site.

Afin de soutenir la croissance annuelle des activités d'exploitation quotidiennes liées aux locations sur le site (une hausse de plus de 13 %, passant de 69 en 2015 à 78 en 2016) et le flux croissant de revenu, la Direction des services de gestion des ventes a été créée en plus de deux ETP.

L'unité Ontario150 a été créée, composée de deux ETP supplémentaires afin de soutenir les préparations pour les festivités du 150e anniversaire du Canada.

On a créé un poste dédié à la santé et à la sécurité afin de soutenir efficacement les activités d'exploitation du site durant les événements et de veiller en tout temps au respect des normes en matière de santé et de sécurité.

Priorité nº 2 : **Élaborer, planifier et mettre en œuvre des programmes et des événements préalables à la revitalisation de la SEPO, qui entraîneront des recettes et des avantages sociaux optimaux, et seront susceptibles d'en appuyer la planification et le développement.**

Rendement en 2016 :

En 2016, la SEPO a organisé un certain nombre d'événements sur l'île Ouest pour évaluer leur viabilité opérationnelle et financière. La SEPO a travaillé avec des tiers pour organiser des événements s'échelonnant sur plusieurs jours, tels que le Mac and Cheese Festival, le Toronto Triathlon Festival de même que le festival d'arts et musique In/future. Ces événements étaient les premiers à se tenir sur l'île Ouest depuis la fermeture partielle en 2012. Les clients et les participants aux événements ont exprimé leur satisfaction quant au site et ont désigné la SEPO comme le nouvel emplacement de choix pour tenir des festivals à l'avenir. En octobre 2016, les demandes de locations sur le site ont dépassé les offres pour la saison des festivals de 2017.

Ces projets pilotes ont permis à la SEPO d'évaluer le site et d'y apporter un certain nombre d'améliorations aux processus et aux activités d'exploitation qui viendront appuyer les programmes de revitalisation préalable, y compris les festivals Ontario150. Des améliorations mineures du site permettront d'augmenter la capacité de nos clients à accroître le nombre de visiteurs et à améliorer les activités d'exploitation.

Le point de vue des médias et du public qui prévaut est que le site complètement fermé a mis à rude épreuve la capacité de nos clients à promouvoir leurs événements et à attirer les foules. Une meilleure promotion de la SEPO en tant qu'emplacement de choix pour la tenue d'événements organisés par des tiers contribuera à changer cette impression. La SEPO et le ministère travailleront ensemble pour mieux faire connaître ce point.

Le rendement financier de la location des installations, notamment des terrains de stationnement, est passé de 2 141 000 $ en 2015 à 2 506 000 $ en 2016, soit une hausse de 17 % environ.

De 2015 à 2016, le revenu d'exploitation a connu une hausse de 17 % environ et les dépenses de fonctionnement correspondantes ont augmenté seulement de 11 %.

Priorité nº 3 : **En travaillant avec le ministère, la SEPO a assumé une responsabilité commune pour la planification, le développement et la mise en œuvre des phases suivantes de la revitalisation de la SEPO.**

Rendement en 2016 : La SEPO a collaboré avec le ministère au sujet du transfert des activités opérationnelles du parc urbain et du sentier William G. Davis.

De plus, en 2016, la SEPO a reçu l'autorisation d'organiser les festivals Ontario150 en 2017. Les festivals ciblent tous les publics, y compris les familles, la génération Y et les communautés multiculturelles.

Revitalisation de la SEPO : les étapes clés

1er février 2012

La province a annoncé la fermeture du parc aquatique, du parc d'attractions et de la Cinésphère pour permettre la revitalisation de la SEPO. Un comité, présidé par John Tory et composé de personnes influentes dans leur communauté et de chefs d'entreprise, est mis sur pied pour conseiller le ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport dans l'élaboration d'un nouveau projet pour la SEPO. L'amphithéâtre, les pavillons Atlantis, la marina et les terrains de stationnement sont restés ouverts jusqu'au début des travaux.

5 juin 2012

John Tory et le Comité consultatif ministériel tiennent une assemblée publique en personne et virtuelle pour recueillir les idées des Ontariens et des Ontariennes sur ce qu'ils aimeraient voir dans une Place de l'Ontario revitalisée.

26 juillet 2012

Le Comité a fait ses recommandations et préparé un rapport sur la revitalisation de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, qu'il a remis au gouvernement. Le thème principal de ce rapport est de transformer la SEPO en une communauté riveraine et un parc urbain polyvalents et ouverts toute l'année pour que tous les Ontariens puissent en profiter.

1er septembre 2012

La province entame ses recherches sur l'aménagement futur du site de la SEPO.

1er décembre 2012

Les Ontariens et les Ontariennes ont fait part de leurs idées dans les assemblées publiques et dans les médias sociaux quant à leur vision de la nouvelle SEPO.

26 juin 2013

Le gouvernement a annoncé la première étape de la revitalisation : l'aménagement d'un nouveau parc urbain et d'un sentier riverain sur l'île Est permettra aux résidents et aux visiteurs d'accéder à une partie du rivage qui était autrefois interdite au public.

12 novembre 2013

Le gouvernement a annoncé avoir choisi l'équipe chargée du réaménagement du site : LANDinc et West 8 devront assurer la conception du parc urbain et du sentier riverain. Ces deux entreprises ont été choisies en raison de leur vaste expérience nationale et internationale en matière de planification et de conception de grands projets de parcs riverains.

De décembre 2013 à mars 2014

Le gouvernement a organisé des assemblées publiques et des consultations en ligne pour encourager les Ontariens et les Ontariennes à participer aux étapes clés du processus de conception du projet du parc urbain et du sentier riverain. La population ontarienne a été également invitée à formuler des commentaires sur l'évaluation environnementale.

19 mars 2014

Le projet du parc urbain et du sentier riverain a été dévoilé dans le cadre d'une assemblée publique. Les principales caractéristiques du parc urbain et du sentier riverain sont les suivantes : un parc doté d'une partie inférieure et d'une partie supérieure, une passerelle enjambant un ravin rendant hommage au patrimoine légué par les Premières Nations, un jardin romantique, un escarpement rocheux avec aire de jeux et un sommet d'où admirer le lac Ontario.

31 juillet 2014

Le gouvernement a annoncé sa vision à long terme pour la SEPO. Le projet comportait un certain nombre de propositions, comme divers espaces verts, un parc bleu pour les activités aquatiques, des endroits polyvalents permettant d'organiser des festivals, les diverses possibilités pour offrir des spectacles musicaux en direct toute l'année, une zone de la culture, de la découverte et de l'innovation, un quartier de canaux avec des commerces et des restaurants, la Cinésphere et les pavillons existants et un pont terrestre paysagé pour piétons menant à Exhibition Place.

Automne 2014

La phase 1 marque le début des travaux du parc urbain et du sentier riverain. Le projet du parc urbain et du sentier riverain s'est inspiré des commentaires recueillis lors de consultations publiques. La Direction de la revitalisation de la Place de l'Ontario du MTCS a consulté la SEPO pour amorcer la planification de la programmation du parc urbain et du sentier riverain.

24 juin 2015

L'Ontario a nommé le sentier riverain le long de l'île Est en hommage à l'ancien premier ministre William G. Davis.

Printemps 2016

La construction du parc urbain et du sentier William G. Davis se poursuit et les travaux devraient être achevés à l'été 2017.

Été-Automne 2016

La SEPO a collaboré avec des tiers pour organiser des événements s'échelonnant sur plusieurs jours, tels que le Mac and Cheese Festival, le Toronto Triathlon Festival de même que le festival d'arts et musique In/future. Ces événements sont les premiers à se tenir sur l'île Ouest depuis la fermeture partielle en 2012.

Un certain nombre d'études sont menées sur le site pour appuyer l'aménagement et la revitalisation du site, notamment :

- *des études et une analyse de marché relatives aux utilisations provisoires (2016);*
- *la définition des paramètres de conception d'un éclairage conceptuel de la Place de l'Ontario (2016);*
- *une étude visant l'accès à la terre ferme et la circulation sur celle-ci aux fins de stationnement et de circulation (2016-2017);*
- *une évaluation des capacités de projection de la Cinésphère en numérique (2016);*
- *une analyse du système de CVC de la Cinésphère (2016);*
- *une évaluation des pavillons et des ponts (2016).*

Automne 2016

La SEPO a soumis une proposition pour accueillir les festivals Ontario150 en 2017 et a reçu l'approbation et le financement du ministère.

Responsabilités de la direction en matière de production des états financiers

Le 22 juin 2017

Responsabilités de la direction en matière de production des états financiers

La direction de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a la responsabilité de présenter en toute transparence les états financiers complets accompagnant le présent rapport. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables de la fonction publique du Canada et incluent, par nécessité, certains montants fondés sur des estimations et des jugements.

La Place de l'Ontario emploie des systèmes de contrôle comptable interne conçus pour garantir avec une assurance raisonnable que l'information financière est exacte et fiable, que l'actif et le passif de la société sont correctement comptabilisés et que les biens sont protégés. Ces systèmes incluent les politiques et procédures, mais aussi la structure organisationnelle permettant de déléguer le pouvoir de façon appropriée et de séparer les responsabilités.

Les états financiers ont été visés par le comité de vérification de la Place de l'Ontario et approuvés par le conseil d'administration. En outre, les états financiers ont fait l'objet d'une vérification par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, dont la responsabilité est de décider si oui ou non, ceux-ci ont été préparés en conformité avec les principes comptables de la fonction publique du Canada. Le rapport de l'auditeur indépendant accompagnant les états financiers décrit dans ses grandes lignes la portée de l'examen de l'auditeur et ses conclusions.

Au nom de la direction :

Nancy Rowland
Administratrice générale (C)

Hunter Saggar
Directeur principal des services internes

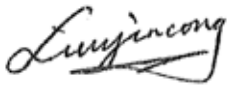

Tsong Liu, CPA, CGA, MBA
Contrôleuse financière

Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
et au ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

In my opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Ontario Place Corporation as at December 31, 2016, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian public sector accounting standards.

Toronto (Ontario)
Le 22 juin 2017

La vérificatrice générale adjointe,
Susan Klein, CPA, CA, ECA

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

États financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État de la situation financière
Au 31 décembre 2016

	2016 (milliers $)	2015 (milliers $)
ACTIF		
Actif à court terme		
Liquidités	9 882	7 611
Encaisse affectée [Note 3]	259	1 654
Débiteurs [Note 4]	2 608	2 257
Stocks	3	18
Charges payées d'avance et charges différées	33	45
	12 785	11 585
Actif non courant		
Immobilisations [Note 5]	109 006	108 821
Financement pour l'assainissement à percevoir [Note 7]	50 000	50 000
	159 006	158 823
	171 791	170 406
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer [Note 6]	2 819	2 568
Obligations au titre des avantages sociaux des employés [Note 10(B)]	58	56
Montant à verser à la province de l'Ontario	62	135
Revenus reportés	62	78
	3 001	2 837
Passif à long terme		
Obligations au titre des avantages sociaux des employés [Note 10(B)]	153	138
Responsabilité pour un site contaminé [Note 7]	50 000	50 000
	50 153	50 138
Financement pour l'assainissement différé	50 000	50 000
Contributions différées au titre des immobilisations [Note 8]	6 810	7 048
Contributions différées au titre des immobilisations non dépensées [Note 3 & 8]	259	1 154
	57 069	58 202
Actif net		
Investi dans les immobilisations [Note 9]	101 682	101 682
Non affecté	(40 114)	(42 453)
	61 568	59 229
	171 791	170 406

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Approuvé au nom de la Société :

Président

Membre de la Commission, Président du comité de vérification

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État des résultats
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	2016 (milliers $)	2015 (milliers $)
Revenu d'exploitation [Annexe 1]	7 239	6 176
Charges d'exploitation et frais d'administration [Annexe 2]	7 400	6 330
Déficit d'exploitation avant les éléments suivants	(161)	(154)
Revitalisation de la Place de l'Ontario [Note 13]	172	(6 402)
Réévaluation SST [Note 14]	258	-
Total de ces éléments	430	(6 402)
Excédent / (déficit) d'exploitation avant éléments suivants :	269	(6 556)
Subventions d'exploitation de la province de l'Ontario	2 070	1 625
Subventions limitées de la province de l'Ontario [Note 13]	-	6 000
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations	1 133	835
Amortissement des immobilisations	(1 133)	(835)
Amortissement des immobilisations en location	-	(31)
	2 070	7 594
Excédent des revenus par rapport aux charges	2 339	1 038

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Ontario Place Corporation

État de l'évolution de l'actif net
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	2016 (milliers $)			2015 (milliers $)
	Investi dans les immobilisations	Non affecté	Total	Total
Actif net au début de l'exercice	101 682	(42 453)	59 229	58 191
Excédent des revenus par rapport aux charges	-	2 339	2 339	1 038
Actif net à la fin de l'exercice	101 682	(40 114)	61 568	59 229

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État des flux de trésorerie
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	2016 (milliers $)	2015 (milliers $)
Activités de l'exploitation		
Excédent des revenus par rapport aux charges	2 339	1 038
Redressements pour les postes n'exigeant pas de décaissement		
Gains liés à la vente d'immobilisations	(172)	(99)
Amortissement des immobilisations	1 133	835
Amortissement des immobilisations en location	-	31
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations	(1 133)	(835)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(160)	(296)
Portion à long terme des charges à payer au titre des avantages sociaux des employés	15	(11)
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	2 022	663
Activités liées aux immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations	(1 318)	(300)
Produits nets de la vente d'immobilisations	172	99
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement	(1 146)	(201)
Activités de financement		
Capital payé – obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	-	(73)
Encaisse utilisée pour les activités de financement	-	(73)
Hausse de l'encaisse durant l'exercice	876	389
Encaisse au début de l'exercice	9 265	8 876
Encaisse à la fin de l'exercice	10 141	9 265
Liquidités	9 882	7 611
Encaisse affectée	259	1 654
	10 141	9 265

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Annexes – Revenus d'exploitation et Charges d'exploitation et frais d'administration
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	2016 (milliers $)	2015 (milliers $)
Annexe 1		
Operating Revenue		
Amphithéâtre	3 306	2 614
Stationnement	1 549	1 247
Concessions et location des installations	1 235	1 286
Marina	598	518
Autres revenus	268	245
Ventes au détail de la marina	209	201
Revenus d'intérêts	74	65
	7 239	6 176
Annexe 2		
Charges d'exploitation et frais d'administration		
Traitements et salaires	1 776	1 461
Avantages sociaux des employés [Note 10]	300	274
Entretien des lieux	1 790	1 234
Impôts fonciers et frais d'administration	1 761	1 538
Services publics	1 215	1 243
Fournitures	229	229
Coût des ventes au détail	147	169
Conciergerie	115	126
Transports et communications	49	56
Projet spécial (Ontario 150)	18	-
	7 400	6 330

Se reporter aux notes accompagnant les états financiers.

1. Nature des activités

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, (la « Société » ou « Place de l'Ontario ») est un organisme de la Couronne provincial constitué en société en vertu de la *Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario* L.R.O. 1990. La Société est exonérée des impôts sur le revenu fédéraux et provinciaux.

Jusqu'au 1er février 2012, la Société a exploité un centre récréatif et d'exposition provincial de 155 acres s'étendant sur trois îles créées à l'aide de terre de remblai, le long du secteur riverain de Toronto. Le site avait été conçu dans le but d'offrir aux visiteurs un aperçu des ressources et des réalisations ontariennes.

Le 1er février 2012, le ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport a annoncé la fermeture partielle et la revitalisation de la Place de l'Ontario. On a annoncé que les installations suivantes continueraient à fonctionner pendant l'élaboration des plans de revitalisation : la marina de la Place de l'Ontario, l'amphithéâtre Molson Canadian, le pavillon Atlantis et les terrains de stationnement. Toutes les autres installations, dont la cinésphère, le parc d'attractions nautiques, les manèges et les comptoirs des concessions, cesseraient leurs activités.

En plus des divers services exploités par la Place de l'Ontario, la Société a conclu plusieurs accords de licence, de bail foncier et d'événements spéciaux avec des entreprises du secteur privé. Les frais facturés pour les accords d'événements doivent être approuvés par le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport dans le barème de tarifs soumis dans le cadre du plan d'affaires annuel de la Place de l'Ontario.

La province accorde des subventions à la Société pour l'aider à payer une partie du coût des activités courantes.

2. Principales conventions comptables

(A) PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés par la direction conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada, dont les normes destinées aux organismes sans but lucratif du secteur public.

(B) LIQUIDITÉS

Les liquidités incluent l'encaisse et un certificat de revenus garanti encaissable à durée fixe.

(C) CONSTATATION DES REVENUS

Les subventions sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les subventions provinciales affectées à l'achat d'immobilisations sont différées et amorties au titre des revenus au cours de la même période que les immobilisations dont il s'agit.

Les subventions provinciales reçues pour décontaminer le site sont différées et comptabilisées au titre des revenus lorsque les coûts de décontamination sont engagés.

Les revenus générés par les frais de stationnement, les locations, les concessions et les droits de bassin de la marina sont constatés lorsque les biens ou les services sont fournis.

Les revenus provenant de l'amphithéâtre constituent des revenus de location pour les baux fonciers, selon ce qui est déterminé par contrat. Les revenus sont calculés selon une échelle croissante en fonction du niveau de revenus bruts générés par l'amphithéâtre en sus d'un montant de location de base.

(D) STOCKS

Les stocks sont évalués au prix coûtant.

2. Principales conventions comptables (suite)

(E) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées en fonction du coût déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation estimative des immobilisations tel qu'indiqué ci-après :

Immeubles	25 ans
Structures	10 ans
Équipement, agencements	10 ans
Matériel informatique	4 ans

Les coûts incluent les travaux de construction en cours. Les biens en construction sont amortis seulement une fois que le bien est mis en service.

(F) INCERTITUDE DE MESURE

La préparation des états financiers selon les normes comptables pour le secteur public au Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant déclaré de l'actif et du passif au moment de la production des états financiers et les sommes déclarées de revenus et de dépenses pour la période. Les postes exigeant des estimations englobent le passif pour un site contaminé, ainsi que les débiteurs et revenus différés connexes servant à financer ce passif. Les montants réels peuvent être différents de ces estimations.

(G) INSTRUMENTS FINANCIERS

La Place de l'Ontario suit les normes comptables pour le secteur public au Canada relatives aux instruments financiers. L'actif et le passif financiers de la Société sont comptabilisés de la façon suivante :

- Les liquidités et l'encaisse affectée sont assujetties à un risque négligeable de changement de valeur. La valeur comptable est environ la même que la juste valeur.
- Les débiteurs sont comptabilisés au coût.
- Les créditeurs et charges à payer, le montant à verser à la province et les revenus reportés sont comptabilisés en fonction du coût.

La Place de l'Ontario n'utilise aucun instrument financier dérivé.

3. Encaisse affectée

Les subventions suivantes de la province de l'Ontario sont détenues par la Place de l'Ontario et sont grevées d'affectations d'origine externe :

	2016 (milliers $)	2015 (milliers $)
Contributions différées au titre des immobilisations (Note 8)	259	1 154
Dédommagement pour annulation hâtive de contrat de licence (Note 13)	-	500
	259	1 654

4. Débiteurs

	2016 (milliers $)	2015 (milliers $)
Province de l'Ontario – subventions limitées	-	1 125
Province de l'Ontario – subventions d'exploitation	2 070	625
Commerce	363	450
Autre	175	57
	2 608	2 257

5. Immobilisations

	2016			2015
	Coût (milliers $)	Amortissement cumulé (milliers $)	Valeur comptable nette (milliers $)	Valeur comptable nette (milliers $)
Terrain, lots de grève	101 660	-	101 660	101 660
Immeubles	7 604	2 721	4 883	4 928
Structures	825	467	358	768
Équipement, agencements	2 870	1 632	1 238	1 400
Matériel informatique	240	163	77	65
Travaux en cours	790	-	790	-
	113 989	4 983	109 006	108 821

6. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et les charges à payer ont principalement trait aux opérations commerciales normales avec des fournisseurs externes et sont assujettis aux conditions commerciales standard.

7. Responsabilité pour un site contaminé et financement différé pour l'assainissement

Le site de la Place de l'Ontario a été créé dans les années 1970 grâce à des travaux de remblayage au bord du lac en utilisant de la terre excédentaire d'autres projets d'aménagement exécutés dans la ville de Toronto. Lors de l'aménagement du parc, il n'existait pas de normes environnementales pour le sol et l'eau. Par conséquent, l'utilisation de matériau de remblayage urbain était alors une pratique acceptable. Selon des études environnementales indépendantes, le sol du site a des niveaux de contaminants supérieurs aux niveaux acceptables de la norme actuelle, mais le rapport indique qu'il est improbable que les personnes qui se rendent à la Place de l'Ontario soient en contact direct avec le sol contaminé. L'estimation du passif est une provision comptable fondée sur le réaménagement prévu de la Place de l'Ontario pour de futures utilisations.

Le passif est fondé sur la meilleure estimation de la direction découlant d'études environnementales effectuées par des experts indépendants et illustre les coûts de remédiation du site. La province s'est engagée à octroyer à la Société des subventions pour cette remédiation. À la fin de 2016, la remédiation des terrains contaminés n'avait pas encore débuté.

7. Responsabilité pour un site contaminé et financement différé pour l'assainissement (suite)

En 2016, le Ministère et Infrastructure Ontario ont estimé que l'assainissement environnemental du parc urbain et du sentier riverain était nécessaire. Le coût de cet assainissement était estimé à 2,9 millions $ et a été payé par le Ministère, au nom de la Société.

8. Contributions différées au titre des immobilisations et contributions différées au titre des immobilisations non dépensées

Les immobilisations acquises ont été comptabilisées et les subventions d'équipement correspondantes ont été différées avec les subventions d'équipement inutilisées. Les subventions d'équipement utilisées sont amorties en tant que bénéfices de la même façon que les actifs sous-jacents. Les changements qui sont survenus dans le total des contributions différées au titre des immobilisations se présentent comme suit :

	2016 (milliers $)	2015 (milliers $)
Solde au début de l'exercice	8 202	9 037
Montant amorti en tant que revenus	(1 133)	(835)
Solde à la fin de l'exercice	7 069	8 202

	2016 (milliers $)	2015 (milliers $)
Contributions différées au titre des immobilisations	6 810	7 048
Contributions différées au titre des immobilisations non dépensées	259	1 154
Solde à la fin de l'exercice	7 069	8 202

Les contributions différées au titre des immobilisations non dépensées sont incluses dans l'encaisse affectée, comme cela est décrit à la note 3.

9. Investi dans les immobilisations

Le solde au poste Investissement dans les immobilisations représente le montant net de l'investissement de la Société dans les immobilisations moins le solde des contributions différées au titre des immobilisations à la fin de l'exercice.

10. Avantages sociaux des employés

(A) PRESTATIONS DE RETRAITE

La Société offre un régime de retraite à tout son personnel permanent, ainsi qu'aux membres du personnel non permanent qui veulent y participer, par l'entremise de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et de la Caisse de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO), qui sont des régimes interentreprises, établis par la province de l'Ontario. La province de l'Ontario, qui est le seul promoteur de la CRF et co-promoteur de la Caisse de retraite du SEFPO, détermine les paiements annuels que la Société doit verser à ces caisses. Par conséquent, la charge de retraite est la part assumée par la Société de la cotisation exigée au titre de la CRF et de la Caisse de retraite du SEFPO, qui s'élevait à 96 345 $(82 837 $ en 2015), et elle est comprise dans les avantages sociaux des employés à l'annexe Charges d'exploitation et frais d'administration.

10. Avantages sociaux des employés (suite))

(B) CHARGES À PAYER AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS

Le coût des vacances inutilisées et des indemnités de départ imposées par la loi acquises par les employés actuels est intégré aux états financiers dans la portion à long terme des charges à payer au titre des avantages sociaux des employés. Les montants à verser aux employés actuels en un an sont inclus dans le poste Créditeurs et charges à payer. Les montants liés aux indemnités de départ et autres à verser aux employés mis à pied sont inclus dans les charges à payer au titre des avantages sociaux des employés.

(C) AUTRES AVANTAGES NON LIÉS À LA RETRAITE OBTENUS PAR LES EMPLOYÉS À LA RETRAITE

Le coût des autres avantages non liés à la retraite obtenus par les employés à la retraite est assumé par le ministère des Services gouvernementaux et n'est pas inclus dans l'état des résultats.

11. Appel lié aux impôts fonciers

La Société a fait appel auprès de la ville de Toronto concernant l'évaluation foncière réalisée par la Municipal Property Assessment Corporation pour les années d'imposition 2009 à 2014. Un règlement a été conclu en mars 2016 et la direction s'attend à un remboursement d'environ 2,6 millions $. Le remboursement sera inscrit à titre de récupération d'impôts fonciers de l'année précédente durant l'exercice où il aura été reçu.

12. Instruments financiers

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉ :

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations au moment opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins d'exploitation. Elle prépare son budget et ses prévisions de trésorerie de façon à s'assurer qu'elle ait suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations. Les créditeurs et charges à payer sont généralement exigibles dans les 30 jours suivant la réception d'une facture.

(B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. La Société est exposée à un risque de crédit qui découle des comptes clients.

En raison de la nature de ces débiteurs, la Société les comptabilise en appliquant une dépréciation fondée sur les tendances historiques.

13. Revitalisation de la Place de l'Ontario

En juillet 2014, la province a fait connaître sa vision à long terme pour la revitalisation de la Place de l'Ontario. La revitalisation de la Place de l'Ontario a débuté par l'aménagement d'un nouveau parc urbain et un sentier riverain sur East Island de la Place de l'Ontario, qui devraient ouvrir en été 2017. L'étape suivante est un processus d'aménagement du territoire, commencé en 2016.

En 2015, le Ministère a accepté de financer la somme de 6 000 000 $ afin d'absorber une partie du montant total de 6 500 000 $ versé par la Société pour annuler un contrat de licence.

14. Réévaluation SST

La Société a fait appel auprès de l'Agence du revenu du Canada pour les années d'imposition 2012 à 2015. En 2016, la Société a reçu la confirmation d'un appel favorable et a reçu 258 000 $, qui sont comptabilisés dans la Réévaluation SST de l'État des opérations.

15. Données comparatives

Certaines données comparatives ont été retraitées pour les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pendant l'année.